



Consignes pour la pratique du tennis sur les courts de tennis de Mornac

L'adhérent désirant jouer au tennis sur les courts extérieurs de Mornac devra :

- avoir pris connaissance du protocole de sortie de confinement de la FFT ainsi que les bonnes pratiques dans les clubs (voir sur le site du club)
- avoir rempli le formulaire de reprise d'activité et l'avoir envoyé au président du club
- réserver en ligne son créneau horaire
- se munir de gel hydro-alcoolique et de désinfectant
- avant d'ouvrir la porte des courts se laver les mains
- désinfecter les touches du digicode et la poignée avant de rentrer et en sortant du court après avoir refermé la porte
- respecter les bonnes pratiques « avant de jouer » et « sur le court »

Malgré toutes ces contraintes nous vous souhaitons de prendre du plaisir en pratiquant notre sport

pour le bureau
le président (également référent COVID19)
Marc JULLION

Information : pendant cette nouvelle période à partir du 28 Novembre 2020, la porte des courts ne pouvant rester ouverte je vous demande de respecter le nettoyage des poignées après chaque usage, si cette consigne ne devait pas être respectée nous serions dans l'obligation de condamner l'accès aux courts.

En accord avec la municipalité l'accès des courts est exclusivement réservé aux adhérents du club de Tennis-Mornac-Touvre.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site du club :

<http://club.quomodo.com/tennis-club-mornac-touvre>

Vous pouvez également contacter sur Mornac :

le président Marc JULLION au n°06-95-31-35-10 ou le Trésorier Jean PAPON au 06 76 60 46 26